

Parents d'élèves élus
Ecole Les Hauts de Chennevières
Rue Clément Ader
94430 Chennevières-sur-Marne

Objet : Réforme des rythmes scolaires

Le 26 mai 2014,
A Chennevières sur Marne,

Monsieur le Maire,

Le 22 mai 2014, sur demande de votre municipalité et de vos services, un conseil d'école extraordinaire réunissant les écoles maternelles PAGNOL et ADER et l'école élémentaire Les Hauts de Chennevières a été convoqué.

Lors de cette séance, un projet, en vue d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à compter du mois de septembre 2014, a été présenté.

A l'issue de cette proposition, il était demandé aux membres présents de voter à bulletin secret afin d'émettre un avis – favorable ou non favorable – au projet ainsi présenté.

Avant de procéder au vote, nous avons pu poser quelques questions mais, malheureusement, il a très vite fallu voter.

Nous tenions à vous indiquer que nous aurions souhaité pouvoir disposer d'un peu de temps afin de pouvoir consulter les parents et d'échanger avec les enseignants dont l'avis nous semble important ; ce sont eux qui sont au quotidien avec nos enfants et donc en mesure de nous indiquer ce qui semblait le mieux pour le rythme de ces derniers.

Par ailleurs, nous contestons vivement le vote pour différentes raisons :

En effet, il ne nous avait pas été indiqué qu'il y aurait un vote à l'issue de cette présentation. Un certain nombre de parents d'élèves élus et d'enseignants ne pouvaient être présents ce soir-là (délai de convocation réduit). Il nous semble, dès lors, qu'il aurait été opportun de mentionner ce vote afin que les empêchés puissent donner pouvoir ou procuration.

Certains parents ayant des enfants scolarisés dans deux établissements ont voté deux fois alors même qu'ils ne sont élus au conseil que d'un seul établissement.

Alors que certains n'avaient pas encore exprimé leur vote, le dépouillement a commencé ; celui-ci était terminé alors que certains n'avaient pas encore voté. Ils n'ont donc pu le faire.

Le dépouillement a eu lieu mais il nous a été indiqué qu'aucun résultat ne nous serait communiqué tant que les autres conseils d'école de la commune ne se seraient pas exprimés.

Nous vous demandons de bien vouloir nous en indiquer le motif.

Au regard de l'ensemble de ces éléments et de l'importance du sujet, nous venons vous solliciter afin qu'une nouvelle consultation soit organisée auprès de l'ensemble des parents d'élèves.

L'importance de ce sujet nécessite une consultation large et non pas uniquement des parents d'élèves élus.

Vous remerciant d'avance de bien vouloir accéder à notre demande, nous vous prions, Monsieur le Maire, de croire en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les parents d'élèves élus au Conseil de l'école des Hauts de Chennevières